Parution aléatoire.

Février 2016

Plein les bottes!!

snetap FSU

Bulletin d'informations régionales Midi-Pyrénées
de l'Enseignement Agricole Public,

N°10

Edito

Voici un nouveau point sur l'actualité régionale dans l'enseignement agricole public. Vous le constaterez, les conditions d'exercice de nos missions ne s'améliorent pas!

Mais les personnels des établissements continuent de se mobiliser, maintenant à l'échelle de la grande région pour la qualité du service public et pour tous ses agents :

Syndiqué-e-s, nous sommes plus forts.

Si ce n'est encore fait, nous vous invitons à nous rejoindre. Notre syndicalisme est un syndicalisme d'action et de réflexion globale et locale, nous sommes combatifs, sur le terrain, là où nous travaillons.

Merci de votre soutien et de votre engagement !

Organisation des services de la DRAAF de la grande région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

Pascal Augier, ancien DRAAF Midi-Pyrénées, devient le DRAAF de la grande région. Marie Larroudé est nommée cheffe du SRFD, dont le siège est basé à Montpellier. Il y a deux DRAAF adjoints, dont Bruno Lion qui occupait déjà ce poste en Midi-Pyrénées. L'intersyndicale s'est adressée au DRAAF pour être informée de l'organisation du SRFD, qui sera maintenu sur deux sites. cf. article sur le site du Snetap : http://www.snetap-fsu.fr/Lettre-au-Directeur-de-la-DRAAF.html

En attendant les prochaines élections professionnelles de la fonction publique, la représentativité des organisations syndicales reste inchangée ; par contre nous ne savons pas comment les instances vont être organisées, mais il nous paraît difficile de mener un travail syndical sur les 13 départements de la grande région, aussi vaste que l'Irlande. Comment la carte régionale des formations va-t-elle être débattue ? En réunissant un seul CTREA et un seul CREA ?

Au niveau du conseil régional, l'enseignement agricole est de nouveau sous la tutelle du vice-président chargé de l'agriculture, Vincent LABARTHE. Etant donné l'absence d'écoute que ce dernier a montrée à nos revendications jusqu'à maintenant, nous regrettons cette organisation et nous défendons le principe d'être gérés par les vice-présidents chargés de l'éducation et de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Nous avions d'ailleurs sollicité avant les élections régionales une rencontre avec Mme Carole DELGA et M. Vincent LABARTHE, ils n'ont jamais daigné nous répondre ! En revanche, nous avons pu rencontrer Mme Myriam MARTIN de la liste Nouveau Monde : cela a été l'occasion de lui faire part de nos craintes quant à l'organisation de l'enseignement agricole dans la grande région.

Mme MARTIN est présidente de la commission « éducation » et s'est engagée à relayer nos revendications.

La région Midi-Pyrénées avait choisi d'externaliser le chauffage et la maintenance informatique des lycées. Nous sommes contre toute externalisation des missions attribuées à la région. Au vu des premiers résultats, nous avons des doutes sur la qualité du service et les réelles économies réalisées. En région Languedoc-Roussillon, le conseil régional avait maintenu le statut de chauffeur de bus dans les lycées agricoles, qui avaient donc gardé leur bus. Nous espérons que dans le cadre de la nouvelle région, les établissements pourront être dotés de postes d'agents régionaux chargés du transport pédagogique des élèves. La même question se pose pour la mission d'accueil dans les lycées.

CHSCT

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole Public est une instance consultative qui contribue à la prévention en termes de santé et de sécurité au travail de tous les agents de la communauté de travail des établissements publics d'enseignement quel que soit leur statut.

Ce comité est constitué d'un président, le DRAAF, et 9 membres titulaires et 9 suppléants, représentants des organisations syndicales (OS) au prorata des résultats des dernières élections professionnelles : 6 pour la listes SNETAP-FSU/SYAC-CGT, 1 SNERMA/FO, 2 UNSA.

Depuis sa création, en mars 2012, l'administration se contente de réunir « pour la forme » deux fois par an cette instance, et son président, le DRAAF, refuse régulièrement les propositions des membres en termes d'enquête et de visite des EPL. Depuis juillet 2015, des moyens en temps syndicaux sont enfin octroyés aux membres du CHSCT. Les OS ont enfin obtenu en 2015 une partie des jours de formatons (4 sur 7) auxquels ont droit les membres du CHSCT. Cette conjoncture permet aux membres du CHSCT d'entamer un travail plus concret, avec comme projets : développer la communication auprès des agents, mettre en place une articulation entre les CoHS et le CHSCT, accompagner les EPL sur l'élaboration et la mise en forme des DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, obligatoire dans chaque établissement), mettre en place des enquêtes sur les conditions de travail des agents isolés (infirmier(ére)s, salarié-e-s des EA et AT,...).

La note de service du 29/07/2014 imposait aux directeurs d'EPL de réaliser un diagnostic des risques psycho-sociaux et mettre en place un plan d'action de prévention dans leur établissement avant la fin de l'année 2015. Ils ont reçu deux jours de formations courant 2015. Force est de constater que ce chantier a pris beaucoup de retard. Les Directeurs ont dû en principe désigner un chargé de projet (souvent le Secrétaire Général) afin d'établir une commission pour réaliser le diagnostic. Le CHSCT REA de Midi-Pyrénées a demandé au DRAAF lors de sa dernière réunion, le 16 décembre 2015, de mettre en place un accompagnement des directeurs afin d'harmoniser les pratiques dans les établissements. La réponse de Pascal Augier a été assez surprenante : « les directeurs ont été formés », sous-entendant que les 2 jours de formation en faisaient des experts du diagnostic RPS !

Cela illustre parfaitement la considération que porte le DRAAF au travail que proposent les membres du CHSCT. Il nous semble indispensable de vérifier au niveau régional la cohérence des diagnostics réalisés dans les établissements, qu'ils soient faits en concertation avec les représentants des personnels, car l'objectif in fine est d'inscrire dans le DUERP les risques et de proposer des actions pour les prévenir.

Dès 2012 l'intersyndicale Snetap-FSU, Syac-CGT et Snerma-FO, soucieuse de faire progresser la prise en compte de la souffrance au travail dans l''enseignement agricole public, a obtenu la mise en place de la cellule régionale de veille et d'alerte (CVA) des situations de mal-être et souffrance au travail. Une plaquette de présentation de cette cellule est depuis 2 ans distribuée dans les établissements. Tout agent peut saisir un membre de cette cellule et être écouté et aidé. La CVA rend compte de son activité au CHSCTREA auquel elle est rattachée.

Le 24 novembre 2015, l'intersyndicale rencontrait le représentant du DRAAF

Après un rassemblement devant les bâtiments de la DRAAF, une délégation a été reçue et a dénoncé grâce à des exemples concrets, la dégradation du service public dans les EPL de la région.

Les membres de la délégation ont exprimé une forte exaspération face au manque de moyens. Les situations financières des EPL deviennent partout intenables et 8 d'entre eux font l'objet d'un plan de redressement financier. Ceci a à présent un impact flagrant sur les décisions pédagogiques (transports, équipements...), et sur les conditions d'emploi des personnels contractuels sur budget (quotité de travail diminuée, sous-traitance avec le privé,...)

En réponse : des vœux pieux... : « Les subventions de la Région à l'apprentissage ne devraient pas baisser », « Nous réfléchissons à la prise en charge des surcoûts pédagogiques pour les exploitations », et surtout, on renvoie à l'autonomie des établissements, où les conditions d'emploi se dégradent pour les personnels sur budget, et on fait passer la pédagogie au second plan...13 postes ont été demandés par notre autorité académique à la DGER : 10 d'enseignants, 2 d'infirmier-e-s et 1 TFR. Le compte n'y est vraiment pas... d'autant que ces demandes ne seront pas toutes satisfaites.

Conditions de rentrée 2015 et perspectives pour 2016

A la rentrée 2015, l'EA Public scolarise 56% des jeunes de l'enseignement agricole, avec des effectifs en légère progression. Les perspectives à moyen terme laissent entrevoir une croissance démographique toujours en hausse, comme pour l'ensemble du Grand Ouest.
Malgré cela, et même si l'action du 30 juin 2015 à Escatalens avait montré la détermination des personnels, la rentrée 2015 s'est faite à moyens contraints, avec suppression de 5 postes d'enseignants et 3 postes d'administratifs ou techniciens ; il y a un écart entre besoins en DGH (388 839 heures) et les moyens accordés aux niveaux régional (386 895 h) et national (385 500 h).
Les perspectives pour 2016 ne sont pas plus réjouissantes... En effet, la direction régionale a présenté lors des instances régionales, une carte des structures qui n'est pas à la hauteur des attentes des personnels et qui ne répond pas à une stratégie de développement de l'EAP !

Une seule vraie ouverture en formation initiale par voie scolaire dans le public : un CAPA SAPVER (« Services ») sur l'EPL de Villefranche, et encore : contre la fermeture du Bac Pro TC. Rappelons que cette « règle » semble plus souple pour les établissements privés : une ouverture dans la région contre une « supposée » fermeture quelque part en France...
Une classe expérimentale de BTSA PA est ouverte à Rodez (1) et des seuils sont relevés, comme à Moissac, dans des formations déjà existantes. Des formations par la voie de l'apprentissage (formations financées par la Région) sont aussi ouvertes, qui peuvent parfois entrer en concurrence avec les formations scolaires (Bac pro CGEA à Auch).

Face à cette proposition, la position de l'intersyndicale SNETAP-FSU/SNERMA-FO/Syac-CGT a été catégorique : nous avons refusé de voter une telle carte des formations, construite sous la contrainte des moyens, pour la rentrée 2016. L'autorité académique a clairement expliqué que sans fermeture proposée par les établissements, aucune ouverture ne serait possible, et nous a mis entre les mains, une nouvelle fois, un chantage inacceptable !

En ce qui concerne des moyens nécessaires en 2016 pour assurer le recrutement

dans les formations existantes, là, c'est le flou le plus total ! Les chiffres de la DGH nous sont encore inconnus, mais il est fort à parier qu'ils seront équivalents à ceux de 2015, les ajustements nécessaires à l'accueil d'élèves au delà des seuils se feront de façon obscure avec des heures supplémentaires (24 000 « heures supp » cette année, soit l'équivalent de 37 postes !), des dédoublements impossibles, des élèves refusés...

Il s'agit d'une douzaine de places supplémentaires en BTSA « productions animales », créées pour des étudiants issus de Bac Professionnel, souhaitant préparer les concours des écoles d'ingénieurs et des écoles vétérinaires. A l'issue du BTSA, ils ont vocation à intégrer la CPGE ATS (adaptation technicien supérieur) biologie de l'établissement.

La FSU dans les instances régionales de Midi-Pyrénées

CCPR

Commission consultative paritaire régionale compétente pour les personnels contractuels régionaux et des établissements, elle peut être saisie par tout agent contractuel sur sa situation individuelle.

Couffin Nicole	CFPPA St-Affrique
Mas-Moll Virginie	CFPPA Moissac
Kordek Jean-François	CFAAH 81
Jamme Thierry	CFAAH Montauban
Raymond Madeleine	CFAAH 81
Costamagna Sylvie	CFAAH Montauban
Benet Catherine	CFAAH Auzeville

CTREA

Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole

Gautie Olivier	EPL Auzeville
Verdier Sylvie	EPL Vic en Bigorre
Molinier Stephanie	EPL Villefranche de R.
Pujos Anne	EPL Auzeville
Fanjeau Sylvie	EPL Pamiers
Couffin Nicole	EPL St Affrique
	Suppléants :
Kordek J.François	EPL 81
Lorrai Corine	EPL 82
Martin Olivier	EPL Villefranche de R.
Baitiche Nadia	EPL Auch
Mouraas Severine	EPL Mirande-Riscle
Dairé Christine	EPL 82

CREA

Comité Régional de l'Enseignement Agricole

Gautie Olivier	EPL Auzeville
Verdier Sylvie	EPL Vic en Bigorre
Pujos Anne	EPL Auzeville
Couffin Nicole	EPL St-Affrique
	Suppléants :
Mouraas Severine	EPL Mirande-Riscle
Martin Olivier	EPL Villefranche de R.
Baitiche Nadia	EPL Auch
Dairé Christine	EPL 82

CHSCT REA

Comite Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole

Baitiche Nadia	EPL Auch
Baumann Anne	EPL St Gaudens
Benet Catherine	EPL Auzeville
Dairé Christine	EPL 82
Dalous Virginie	EPL Figeac
Gautie Olivier	EPL Auzeville
Lorrai Corine	EPL 82
Mazenq Florence	EPL Villefranche de R.
Pujos Anne	EPL Auzeville
Verdier Sylvie	EPL Vic en Bigorre

Cellule de veille et d'alerte

en vue de prévenir les situations de souffrance et mal-être au travail

Baïtiche Nadia	EPL Auch
Dairé Christine	EPL 82
Gautié Olivier	EPL Auzeville
Lorrai Corine	EPL 82
Mazenq Florence	EPL Villefranche de R.

LA CAZOTTE
Remplacement d'une enseignante en documentation.

Aux Conseils d'administration de juin et novembre 2015, le personnel de l'EPL « La Cazotte », les parents d'élèves et les élèves se sont mobilisés (motions, rencontre à la Direction régionale) pour le remplacement d'un poste en documentation (CDI), suite à un départ en retraite en juin 2015.

A l'occasion de la venue, le 11 janvier de Mme Larroudé, la nouvelle cheffe du SRFD (Service Régional de la Formation et du Développement) de la nouvelle région, sur notre établissement, les élus du personnel FSU-SNETAP ont demandé une rencontre. Nous lui avons rappelé les besoins de l'établissement depuis la rentrée, l'urgence de la situation et les engagements pris de l'ancienne SRFD.

Dès le mardi, nous avions un engagement écrit qu'un poste de TFR documentation (Technicien Formation Recherche) sera mis au mouvement à la prochaine circulaire pour une prise de fonction au 01/09/2016.

Dans l'attente et pour assurer le bon fonctionnement du Centre de Documentation et d'Information, nous avons l'autorisation depuis vendredi 15 janvier de recruter un agent contractuel.

C'est un soulagement pour toute la communauté éducative qui va permettre aux élèves et aux enseignants de préparer les examens dans de bonnes conditions.

C'est aussi une victoire pour la section syndicale FSU qui continuera à défendre les moyens pour le service public d'enseignement.

Nous remercions tous les personnels qui nous ont soutenu.

Pour la section SNETAP-FSU
La secrétaire
Nicole COUFFIN

CONTACT SNETAP MIDI-PYRENEES:
olivier.gautie@educagri.fr